



MUNICIPALITE  
DE  
PREVERENGES

1028 Préverenges, le 25 septembre 2020

## **COMMUNICATIONS DES PRINCIPALES DECISIONS DE LA MUNICIPALITE**

Séances des 2, 9, 16, 23, 30 mars, 6, 20, 27 avril, 4, 11, 18, 25, mai, 2, 8, 15, 22, 29 juin, 6, juillet  
et 10, 17, 24, 31 août 2020

- **Dispenses d'enquête**

- Installation d'une pompe à chaleur – Ch. Neuf 49
- Installation d'une pompe à chaleur – Chemin des Condémines 8
- Installation d'une piscine hors sol – Route de Genève 56D
- Installation d'un cabanon de jardin 5,76 m<sup>2</sup> – Chemin des Uttins 8
- Réfection des façades – Chemin des Planches 14 à 36
- Réfection des façades – Avenue de Croix-de-Rive 14
- Agrandissement local technique – Ch. Neuf 26
- Agrandissement d'une terrasse – Avenue de Croix-de-Rive 12
- Modifications intérieures et extérieures – Avenue de la Plage 37
- Modifications de l'implantation – Avenue de la Plage 49
- Pose de panneaux photovoltaïques en toiture – Chemin des Uttins 8-10
- Pose de panneaux photovoltaïques en toiture – Chemin de la Ramière 18
- Pose de panneaux photovoltaïques en toiture – Ch. Neuf 24
- Pose de panneaux photovoltaïques en toiture – Chemin des Uttins 43
- Pose de panneaux photovoltaïques en toiture – Le Trési 2 – 2a
- Rénovation des façades d'une villa – Chemin des Condémines 30
- Rénovation des façades d'une villa – Route de Genève 56A
- Rénovation des façades d'une villa – Avenue de Croix-de-Rive 20
- Rénovation d'un appartement – Avenue de la Gare 10.

- **Permis de construire / démolition**

- Transformation partielle du bâtiment – Chemin du Vuasset 4
- Transformations intérieures et extérieures – Chemin de la Fontanne 2
- Transformation et agrandissement du bâtiment – Z.I. le Trési 4
- Construction d'une villa individuelle – Chemin des Mouettes 4
- Rénovation d'un bâtiment – Route de Genève 3.

La Municipalité a également :

- **pris acte :**

- de la statistique de la population au 31.08.2020 : 5'281 habitants résident à Préverenges et 81 sont en séjour.

- **décidé :**

- d'engager Mme Maya Rascher à 60% au Service de l'urbanisme et des constructions ;
- de délimiter une zone de surveillance des élèves sur le site secondaire ;
- de mettre en place provisoirement des îlots paysagers et des dispositifs d'évitement à l'Avenue de Croix-de-Rive ;
- de créer un lieu d'accueil de midi avec repas chaud et surveillance pour les élèves de 4 à 6P ;
- de coordonner la gestion du plan canicule avec la Fondation la Côte ;
- d'engager M. Darius Bielecki à 100% au Service des bâtiments ;
- de conclure une convention d'usage des locaux de l'ancien CAT la Roulotte avec la Fondation Spicher ;
- d'effectuer en collaboration avec Région Morges, le marquage de bandes cyclables sur la Route d'Yverdon et la RC1 ;
- de prendre note du report de la Fête au Village en 2022 ;
- de poser un balisage pédestre visant à ce que les piétons se rendant à la plage depuis le centre du village évitent de traverser la zone scolaire ;
- de rouvrir les salles communales aux utilisateurs dès le 29.08.2020 sous condition du respect des règles sanitaires et de distanciation sociale en vigueur ;
- de fixer la date de la réception des nouveaux citoyens au mercredi 25.11.2020 ;
- de fixer la date de la réception des nouveaux habitants et naturalisés le jeudi 4.02.2021.

- **adjudgé les travaux/mandats suivants :**

- Quartier Capellan – Rionzi – réfection des sentiers – entreprise Mille et un jardins, Echandens ;
- Sentier aux oiseaux – entretien – entreprise Gasser SA, à Lutry ;
- Collège Bâbord – diagnostic thermique – entreprise Gartenmann Engineering SA, à Lausanne ;
- UAPE les Guifettes – restauration scolaire – entreprise Novae Restauration SA pour les années 2020 à 2023 ;
- de procéder au remplacement d'un véhicule diesel de la voirie usagé par un véhicule d'occasion électrique ;
- de prolonger jusqu'en 2021 le contrat de surveillance du parking de la plage et d'autres secteurs de la Commune conclu avec l'entreprise Protect'Service SA.

LA MUNICIPALITE